Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Chasse à la campagne : Projet de gestion cynégétique 2025-2032



Consultation du public sur le projet de schéma départemental de gestion cynégétique 2025-2032 et sur le projet d'arrêté réglementant la chasse pour la campagne 2025-2026.

Qu'est-ce que le Schéma départemental de gestion cynégétique ? Établi pour une durée de six ans renouvelable, le schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) est un document de cadrage de toutes les activités cynégétiques -de chasse- dans le département. Il encadre aussi bien la gestion des espèces et des milieux, que la sécurité lors de la chasse ou encore la communication entre chasseurs et usagers de la nature. Ce nouveau projet, élaboré par la Fédération des chasseurs de Vaucluse, la Chambre d'agriculture, les représentants de la propriété privée et les représentant des intérêts forestiers et contrôlé par la Direction départementale des Territoires (DDT), porte sur les six saisons de chasse, de 2025-2026 jusqu'à 2031-2032.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Les principales évolutions réglementaires
Les principales évolutions réglementaires proposées concernent la sécurité, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et le plan de gestion. Ce projet de schéma départemental de gestion cynégétique de Vaucluse s'accompagne d'un projet d'arrêté d'ouverture et de clôture de la chasse. En effet, l'approbation d'un nouveau SGCD nécessite une modification de l'arrêté actuellement en vigueur.

Où trouver le projet de consultation du public ?
L'ensemble des documents relatifs aux projets de SGCD et d'arrêté est disponible sur le site de la préfecture de Vaucluse ici.

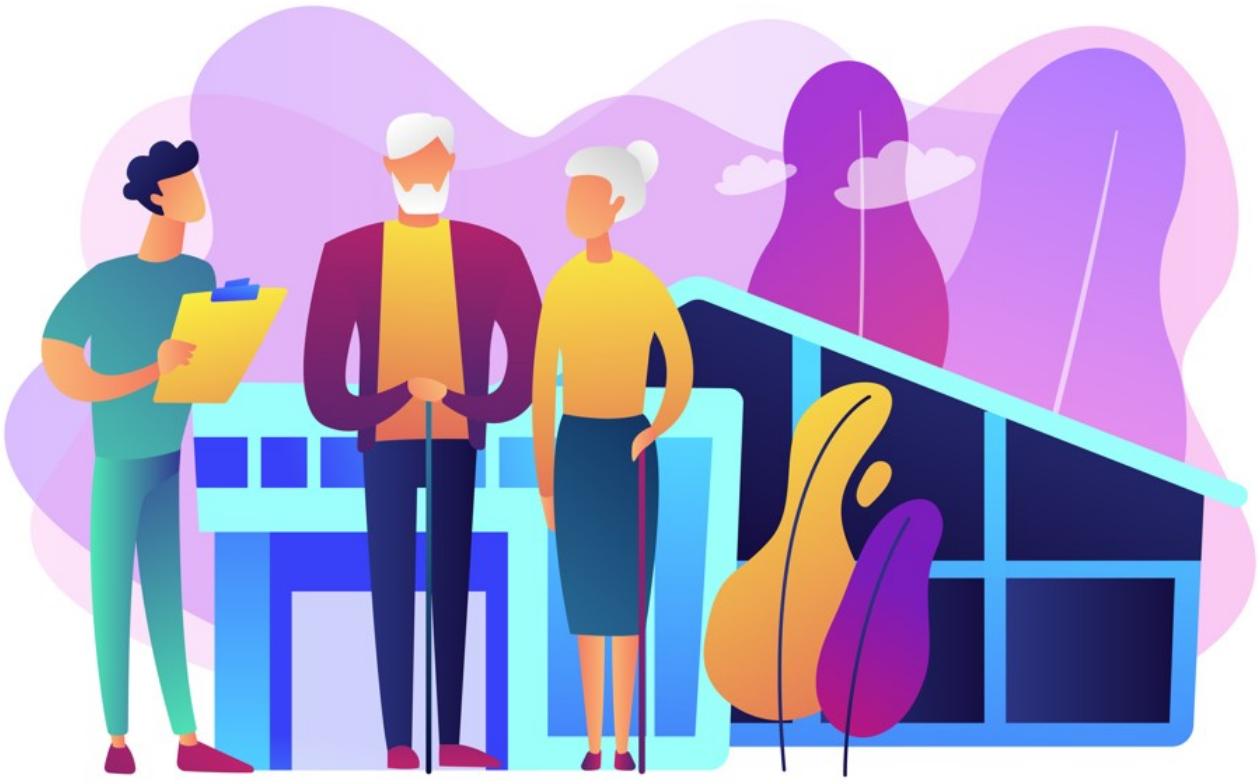
Quelles sont les modalités pour prendre part à cette consultation ?
Les observations du public peuvent être envoyées, sous 21 jours à dater de la publication en date du 14 août 2025, soit jusqu'au 4 septembre 2025, par courriel à l'adresse suivante : ddt-chasse@vaucluse.gouv.fr


Copyright Freepik

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Les réveils de l'Aurav, Réinventer l'habitat pour anticiper le vieillissement démographique



L'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse organise un webinaire 'Réveil de l'Aurav', intitulé 'Logement et vieillissement, anticiper les enjeux du vieillissement démographique pour adapter et réinventer l'habitat.'

Celui-ci vise à faire le point et à échanger sur un sujet concernant l'aménagement des territoires ou le mode de vie de leurs habitants. Conçu dans un format court, il s'adresse aux élus, techniciens des collectivités et socio-professionnels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Au programme
Présentation de la publication 'Logement et vieillissement en Vaucluse' par l'Aurav, avec la DDT (Direction départementale des territoires) et le Département de Vaucluse ; Témoignages de Carole Miroux (SOLiHA Vaucluse), et de Sébastien Makowski (Grand Delta Habitat). Lien de la visio ici.

Les infos pratiques
Webinaire Réveil de l'Aurav intitulé 'Logement et vieillissement, anticiper les enjeux du vieillissement démographique pour adapter et réinventer l'habitat'. Jeudi 30 janvier**,** de 9h à 9h45. Inscription ici.

Les forêts vauclusiennes contrôlées par les services de l'État, la gendarmerie, l'ONF ET l'OFB

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Face au risque incendie qui menace le Vaucluse, les services de l'État, de la gendarmerie et des établissements publics s'allient pour contrôler les espaces boisés du département afin de mieux couvrir le territoire.

Aujourd'hui, personne n'est sans savoir que le Vaucluse souffre des hautes températures et donc de la sécheresse, et que les espaces boisés présentent des risques d'incendie. C'est pourquoi la Direction départementale des territoires (DDT) met en place des patrouilles de surveillance et de contrôle mais aussi des patrouilles de surveillance et d'intervention. De plus, des contrôles de police sont effectués par les agents de l'Office national des forêts (ONF) ainsi que ceux de l'Office français de la biodiversité (OFB), mais aussi par les services de la gendarmerie.

Cette coopération s'inscrit dans l'optique de mieux couvrir le territoire, mais également de partager les différents savoir-faire. Les agents qui mènent ces opérations de contrôle ont constaté la présence de nombreux mégots de cigarette au sol, voire des traces de foyers qui auraient pu être à l'origine d'un départ de feu. Ainsi, ils font également de la sensibilisation à la réglementation auprès des Vauclusiens et des touristes. Au cours des prochaines semaines, de nouvelles actions devraient être mises en place pour renforcer les contrôles et verbaliser les éventuels contrevenants.

Ecrit par le 8 novembre 2026

Pour rappel, il est interdit de porter du feu, de fumer ou de jeter des objets en ignition en forêt, ou à moins de 200 mètres de celle-ci, sous peine d'une amende de 135€. Il est également interdit de faire du camping sauvage en forêt ou de circuler sur les pistes non ouvertes à la circulation publique.

V.A.